

Microcrédit agricole **Appel de projets bis**

McMasterville, le 15 septembre 2022 – La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est fière de poursuivre son soutien à l'industrie agricole par l'émission de deux prêts par année sans intérêt. Le second appel de projets de 2022 a débuté le 1^{er} septembre et se poursuivra jusqu'au 30 novembre prochain.

FONDS DE MICROCRÉDIT AGRICOLE

Le Fonds de microcrédit agricole de La Vallée-du-Richelieu (FMAVR) a pour mission d'apporter une aide financière, sous forme de prêt sans intérêt pouvant atteindre 10 000 \$, aux entreprises agricoles en démarrage, en processus de développement ou en processus de diversification. Son objectif est de favoriser le développement des entreprises agricoles dont le siège social et les activités sont situés sur le territoire de la MRCVR.

Le Fonds est offert et géré de la façon suivante :

Émission de prêts sans intérêt remboursable sur cinq ans. Avec un capital de base de 100 000 \$, le Fonds émettra deux prêts par année et se renouvellera sur cinq ans. La MRCVR et ses partenaires, le Syndicat local de l'UPA de la Vallée-du-Richelieu et Financement agricole Canada, contribuent au FMAVR.

« *Nous souhaitons soutenir les entreprises agricoles du territoire et sollicitons le milieu pour obtenir un grand nombre de participant(e)s au FMAVR.* », déclarait madame Marilyn Nadeau, préfète de la MRCVR et mairesse de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste.

Le premier appel de projets a permis de soutenir deux projets sur le territoire dont les [réalisations](#) sont décrites sur le site Web.

APPEL DE PROJETS

Les entreprises agricoles de la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) sont de nouveau invitées à soumettre leurs projets dans le cadre du Fonds de microcrédit agricole de La Vallée-du-Richelieu (FMAVR). La période de dépôt des demandes au FMAVR se tiendra du 1^{er} septembre au 30 novembre 2022. Les détails sur le Fonds se trouvent dans la section [financement](#) en ligne.

Les entreprises agricoles intéressées à déposer une demande au FMAVR doivent communiquer avec monsieur Jean-Philippe Blouin, agent de développement agricole et bioalimentaire, par courriel à dev.zoneagricole@mrcvr.ca ou par téléphone au 450 464-0339, poste 2114.

Pour d'autres questions :
Accompagnement et soutien aux entreprises
aeq@mrcvr.ca | 1 877 464-4188

À PROPOS DE LA MRCVR

La Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est un organisme municipal à portée régionale qui regroupe les municipalités et les villes de la vallée du Richelieu, soit : Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil. Son mandat est d'exercer les pouvoirs et les responsabilités que lui confèrent la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi que le *Code municipal du Québec*. Couvrant un territoire d'approximativement 132 000 habitant(e)s, l'organisation interagit au niveau de l'aménagement du territoire et de la mobilité, du développement agricole, culturel, économique, social et touristique, de la sécurité incendie, des cours d'eau et des matières résiduelles. La MRCVR assume également la responsabilité de certains mandats que lui confèrent ses municipalités et villes ainsi que divers organismes partenaires.